

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES**

Vu le Code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'Université de Limoges,  
Vu l'avis de la Commission de Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique  
du 30 septembre 2021

Délibération enregistrée sous le numéro **144/2021/FVE**  
**Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> octobre 2021 :**

**Sujet : Modalités de contrôle des connaissances et compétences et règlements généraux pour les formations suivantes au titre de l'année universitaire 2021-2022**

**1) ENSIL-ENSCI :**

Règlement de la scolarité du cycle ingénieur

**2) IUT :**

**BUT 1 :** Carrières sociales - Génie Biologique - Gestion des Entreprises et des Administrations (Limoges et Brive-La-Gaillarde) - Techniques de Commercialisation - Métiers du Multimédia et de l'Internet - Informatique - Génie Mécanique et Productique - Mesures Physiques - Hygiène, Sécurité et Environnement - Génie Industriel et Maintenance - Génie Electrique et Informatique Industrielle - Génie Civil et Construction Durable.

**DUT 2 :** Carrières Sociales (formation initiale et alternance) - Génie Biologique (formation initiale et alternance) - Génie Civil et Construction Durable - Gestion des Entreprises et des Administrations (Limoges et Brive-La-Gaillarde) - Génie Électrique et Informatique Industrielle (formation initiale et alternance) - Génie Industriel et Maintenance - Génie Mécanique et Productique - Hygiène, Sécurité, Environnement - Informatique - Métiers du Multimédia et de l'Internet - Mesures Physiques (formation initiale et alternance) - Techniques de Commercialisation

**LICENCES PROFESSIONNELLES :**

Assurance, banque, finance : chargé de clientèle  
Commerce et distribution  
Logistique et Systèmes d'Information  
Management des activités commerciales  
Management et Gestion des Organisations  
Métiers de la GRH : assistant  
Métiers de la Qualité  
Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement  
Maintenance et Technologie : Systèmes Pluritechniques  
Sécurité des Biens et des Personnes  
Métiers du BTP : Bâtiment et Construction  
Métiers du BTP : Génie Civil et Construction  
Métiers de l'industrie : conception de produits industriels  
Métiers de la Qualité  
Métiers du BTP : Travaux Publics  
Maîtrise de l'Energie, Electricité, Développement Durable  
Métiers de l'Informatique : Systèmes d'information et gestion de données  
Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité  
Métiers des réseaux informatiques et télécommunications

**DU ELAN - Business management - ETI – PFST**

**DU Comptabilité Gestion**

3) **ILFOMER** :

**Ergothérapeute** Calendrier des études - Règlement des études et MCCC - Règlement des stages  
**Masso-Kinésithérapie** Calendrier des études - Règlement des études, des stages et MCCC  
**Orthophoniste** Calendrier des études - Règlement des études, des stages et MCCC

4) **IPAG** :

Règlement des études et des examens - Licence d'administration publique - M1 Métiers de l'Administration

5) **INSPE** :

Mention 1er degré :

M1 et M2 Professeur des écoles Guéret - Limoges - Tulle  
DU Parcours adapté 1er degré Guéret - Limoges - Tulle  
DU pratiques professionnelles enseignantes dans le 1er degré Guéret - Limoges - Tulle

Mention 2nd degré :

Parcours Documentation : M1 et M2  
Parcours Anglais : M1 et M2  
Parcours EPS : M1 et M2  
Parcours PLP Lettres-Histoire-Géographie : M1 et M2  
Parcours Histoire-Géographie : M1 et M2  
Parcours Lettres : M1 et M2  
Parcours SVT : M1 et M2  
Parcours Mathématiques : M1 et M2  
Parcours Espagnol : M1 et M2  
Parcours Physique-Chimie : M1 et M2  
DU Métiers de l'enseignement et de l'éducation 2d degré  
DU Parcours adapté 2d degré  
DU Documentation scolaire  
DU Parcours adapté CPE  
DU Consolidation Second Degré et CPE

Mention Encadrement éducatif :

Parcours Conseiller principal d'éducation : M1 et M2

Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation (M2) :

Accompagnement de dynamique inclusive (ADI)  
Formation, Accompagnement, Conseil aux Enseignants (FACE)  
Expertise en formation des adultes (EXFA)

Initiation aux métiers de l'enseignement :

FLSH-FDSE L2 / L3  
FST L2 / L3

**IFMK CROIX ROUGE** :

Règlement et MCC diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute

## **6) MEDECINE :**

Règlement des stages  
Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée  
Master 1 Santé publique  
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales (1ère année - 2ème année - 3ème année) (DFASM)  
Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année et 3ème année (DFGSM)  
Master 1 mention Santé Publique  
Master 2 mention Santé Publique parcours Neuroépidémiologie et Parasitologie Tropicales  
Master 2 mention Santé Publique parcours Epidémiologie des Maladies Chroniques  
Master 2 Recherche pour les Professionnels de la Santé et de l'Activité  
Règlement des études Parcours d'Accès Spécifique Santé

## **7) PHARMACIE :**

Licence 2 et licence 3 Sciences pour la Santé parcours Biologie et Chimie du Médicament (BCM) et Santé Publique (SP)  
Licence 3 mention Sciences de la Vie parcours Biologie et Chimie du Médicament  
Licence professionnelle Sécurité des Biens et des Personnes, parcours santé, sécurité et qualité de l'habitat  
Règlement Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1ère année (DFASP1)  
Règlement DFASP2  
Règlement Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2ème année (DFGSP2)  
Règlement DFGSP3  
Règlement M1 mention Biologie Santé  
Règlement Master 2 mention Santé Publique parcours Zoonoses et Environnement  
Règlement Master 2 professionnel mention Biologie Santé parcours Distribution Pharmaceutique  
Règlement Master 2 professionnel mention Biologie Santé - Parcours Développement de Produits de Santé  
Règlement C2i niveau 2 Métiers de la Santé

## **8) SANTE :**

Modalités d'accès aux études de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie & Kinésithérapie (MMOPK)

## **9) MAIEUTIQUE :**

Calendrier général - Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques - 2ème année  
Calendrier général - Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques - 3ème année  
Calendrier général - Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques - 4ème année  
Calendrier général - Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques - 5ème année  
Règlement Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques - 2ème année  
Règlement Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques - 3ème année  
Règlement Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques - Etudes de sage-femme - 4ème année  
Règlement Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques - Etudes de sage-femme - 5ème année

## **10) IAE :**

Règlement général IAE  
Licence 3 Gestion  
Licence 3 Gestion Business management  
Licence 3 Gestion DUETI  
Licence professionnelle Management et gestion des Organisations - Encadrement de Chantiers de Travaux Publics  
Master 1 et master 2 Comptabilité-Contrôle-Audit (formation initiale et alternance)  
Master 1 Métiers de la Banque  
Master 1 Management des Etablissements de la Santé et du Social  
Master 2 Management des Etablissements de la Santé et du Social  
Master 2 Management des Etablissements de la Santé et du Social Alternance

Master 2 Management des Etablissements de la Santé et du Social IFCS  
 Master 1 Management de l'innovation  
 Master 2 Management de l'innovation Innovation et Communication numérique ICN  
 Master 2 Management de l'innovation Management de Produits Innovants MPI  
 Master 2 Management et Administration des Entreprises - Management et Entrepreneuriat  
 Master 2 Management et Administration des Entreprises - Ensil/Pharmacie 3iL/ S3  
 Master 2 Management et Administration des Entreprises - Ensil/Pharmacie 3iL/ S4

#### 11) FDSE :

Règlement général FDSE  
 Licence LAS (Droit – Santé)  
 Licence Dispositif Tremplin (AES – Droit – Economie)  
 Licence mention AES (Immobilier – parcours classique)  
 Licence mention Droit  
 Licence mention Economie (International – parcours classique)  
 Dispositifs Rythmes progressifs (AES – Droit - Economie)  
 Licence professionnelle Comptable, taxateur d'études notariales  
 Licence professionnelle Métiers du droit de l'immobilier  
 Master 1 et master 2 mention Histoire du Droit et des Institutions  
 Master 1 et master 2 mention Droit Notarial  
 Master 1 mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance (parcours Sciences Economiques - parcours Commerce et Affaires Internationales)  
 Master 2 mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance (parcours Master + in banking and finance - parcours Banque : risques et marchés - parcours international, commerce et finance – parcours métiers de la banque du détail conseiller patrimonial agence – parcours métiers de la banque de détail conseiller clientèle de professionnels)  
 Master 1 et master 2 mention Droit de l'Entreprise parcours Droit de l'Entreprise et des Patrimoines Professionnels  
 Master 2 mention Droit de l'entreprise parcours Droit et Administration des Associations et des Entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire  
 Master 2 mention Droit de l'Entreprise parcours Droit et Economie du Sport  
 Master 1 mention Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme parcours Droit de l'Environnement de l'Aménagement et de l'Urbanisme  
 Master 2 mention Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme (parcours Droit de l'Environnement, de l'Aménagement et de l'Urbanisme - parcours Droit International et comparé de l'environnement [formation à distance])  
 Master 1 et master 2 mention Administration Publique (parcours Droit Public et Administration - parcours Manager Territorial et Intercommunalités)  
 Master 1 et master 2 mention Droit du Patrimoine parcours droit du patrimoine et de la gestion des conflits familiaux  
 Master 1 et master 2 mention Droit européen (parcours Droit Pénal International et Européen - parcours Droit Privé Général et Européen)

#### 12) FLSH :

Règlement général FLSH  
 Licence Sciences Humaines et Sociales Mention Géographie et Aménagement  
 Licence 3 valorisation du patrimoine et développement territorial  
 Licence Sciences Humaines et Sociales Mention Histoire  
 Licence Sciences Humaines et Sociales Mention Sociologie  
 Licence Sciences Humaines et Sociales Mention Sciences de l'Education  
 Licence Arts Lettres et Langues Mention LEA Spécialité Anglais / Allemand  
 Licence Arts Lettres et Langues Mention LEA Spécialité Anglais / Espagnol  
 Licence Arts Lettres et Langues Mention LLCER Spécialité Anglais  
 Licence Arts Lettres et Langues Mention LLCER Spécialité Espagnol  
 Licence Arts Lettres et Langues Mention Lettres  
 Licence Arts Lettres et Langues Mention Sciences du Langage  
 Licence Professionnelle Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web parcours webdesign sensoriel  
 Licence Professionnelle Métiers de la médiation scientifique et technique parcours information design et rédaction technique  
 Licence Professionnelle Aménagement Paysager parcours design des milieux anthropisés

Licence Professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques  
 Licence professionnelle Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel Métiers de la Culture pour le Développement Territorial  
 Master mention Arts, Lettres et Civilisations parcours : Fabrique de littérature (FABLI) / Création Contemporaine et Industries Culturelles  
 Master mention Culture et Communication parcours sémiotique et stratégies  
 Master mention Langues et Sociétés parcours : identité et transferts culturels anglais / Transferts culturels et traduction Espagnol-anglais / LEA Management interculturel anglais-allemand ou anglais-espagnol  
 Master mention Métiers du Livre et de l'Edition  
 Master mention Sciences de l'Education  
 Master mention Sciences Sociales parcours : valorisation du patrimoine et développement territorial / géographie / histoire / sociologie

### 13) FST :

#### Règlement Général

DEUST Webmaster et Métiers de l'Internet  
 DEUST Animation et Gestion des Activités Sportives et Culturelles

Licence mention Chimie dont LAS  
 Licence mention Informatique  
 Licence mention Mathématiques  
 Licence mention Physique-Chimie  
 Licence mention Physique  
 Licence mention Sciences et Technologies sauf L1 et L2  
 Licence mention STAPS  
 Licence mention Sciences de la Vie dont LAS  
 Licence mention Génie civil  
 Licence rythme progressif maths-info-physique-chimie  
 Licence rythme progressif Science de la Vie  
 Licence tremplin SV- MIPC

Licence Professionnelle Métiers des ressources naturelles et de la forêt  
 Licence Professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement : Parcours Diagnostic et Aménagement des Ressources en Eau – Parcours Traitement des Eaux  
 Licence Professionnelle Productions Animales Parcours Audit et Génétique en Elevage  
 Licence Professionnelle Gestion et Accompagnement de projets pédagogiques  
 Licence Professionnelle Métiers de l'informatique – Conduite de projets – parcours Conseil TIC – Parcours Technologie du Développement WEB  
 Licence Professionnelle Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique  
 Licence Professionnelle Métiers de l'Energétique, de l'Environnement et du Génie Climatique – métiers des énergies renouvelables  
 Licence Professionnelle Métiers du BTP : Génie civil et constructions  
 Licence Professionnelle Physique et Chimie des Matériaux – MCMC  
 Licence Professionnelle Domotique Parcours Domotique et Santé  
 Licence Professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs

Master mention Mathématiques et Applications  
 Master mention Chimie  
 Master mention Physique appliquée et Ingénierie physique  
 Master mention Génie Civil  
 Master mention Informatique  
 Master mention Sciences et Génie des Matériaux  
 Master mention Biologie Santé

Membres en exercice : 36  
 Nombre de votants : 34  
 Pour : 34  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Fait à Limoges, le 1<sup>er</sup> octobre 2021



La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

Publié au recueil des actes administratifs du mois octobre 2021.  
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 4 octobre 2021.

**Modalités de recours :** *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*